

Halifax, Nouvelle-Écosse, doit-il disparaître cette année? Sinon, quelles mesures a-t-on prises pour le maintenir et jusqu'à quand?

Il voudrait saisir l'occasion de dire que ce service existe depuis 30 ans. Il n'est donc pas surprenant que la population des Maritimes cherche beaucoup à savoir si le service sera maintenu. Elle s'intéresse surtout à la navigation et l'on peut dire que ses navires sillonnent toutes les mers du monde. Ce service a toujours été impeccable; l'arrivée des navires pouvait être prévue à l'heure près. Grâce à ce service et aux communications terrestres améliorées, les propriétaires peuvent savoir où se trouvent les navires et ce qu'ils font. Mais on a laissé entendre, il ne sait trop comment, que le contrat était expiré et que le service allait bientôt disparaître. Il n'y a pas de doute que cette nouvelle s'est répandue et il espère que le ministre pourra rassurer les gens.

L'honorable M. Campbell répond que le service en cause ne relève pas du gouvernement du Dominion, mais les postes impériales l'ont informé que les liaisons entre Liverpool et New-York cesseront à la fin de l'année. Toutefois, elles seront maintenues avec Halifax jusqu'au 30 juin prochain. A ce moment-là, le gouvernement du Dominion espère et compte prendre les mesures voulues pour perpétuer ce service. (*Bravo.*)

COMMERCE AVEC LES ANTILLES BRITANNIQUES

L'honorable M. McCully dit, en ce qui a trait à sa prochaine enquête, qu'une délégation a été envoyée récemment aux Antilles, notamment dans les possessions britanniques pour se renseigner sur les possibilités d'accroître les échanges commerciaux entre les nouvelles provinces unies et les îles et que les commissaires ont présenté un rapport circonstancié, mais qu'à sa connaissance aucune mesure n'a encore été prise. Il espère toutefois qu'on établira sous peu une ligne maritime, reliant le Canada aux Antilles. Il reconnaît qu'un grand nombre de questions importantes retiennent l'attention du gouvernement depuis la fin de cette enquête. Cette question suscite le plus d'intérêt dans les provinces maritimes et, il est d'avis, que l'inauguration d'une ligne maritime favorisera

grandement le commerce. Il lui sera agréable que le gouvernement prenne l'affaire bien en main et poursuive le projet avec énergie. L'honorable sénateur demande si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour inaugurer un service de navigation entre le Dominion et les Antilles britanniques.

L'honorable M. Campbell dit qu'aucune mesure n'a encore été prise pour établir une ligne de communication car le gouvernement ne peut agir sans que le Parlement lui accorde de crédits, ce qui n'a pu être fait avant la session. On propose de demander au Parlement d'affecter des fonds pour le transport du courrier vers les îles. Avec ces subventions le gouvernement pourra aider à la création du service. Depuis le retour des commissaires on achemine le courrier deux fois la semaine. Il espère qu'on organisera de meilleurs services de communication avec les Antilles britanniques et qu'on les maintiendra grâce aux vastes pouvoirs que le projet de loi sur les postes accordera.

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

L'honorable M. McCully demande ensuite si le pouvoir exécutif lui permet d'entamer et de poursuivre des négociations pour le renouvellement du traité de réciprocité avec les États-Unis d'Amérique. L'honorable sénateur dit qu'il sait que, quelque temps avant l'expiration du traité avec les États-Unis, le Canada avait été autorisé à négocier le renouvellement du traité soit directement ou par l'entremise de l'ambassade à Washington. Les nombreux pays signataires avaient profité du traité et, en général on souhaitait son renouvellement. Si le gouvernement n'a pas le pouvoir de négocier il semble souhaitable qu'il s'occupe de l'obtenir. Il sait seulement qu'il s'aventure sur une chasse gardée car il n'ignore pas que la Couronne a le privilège de signer les traités mais il espère toutefois qu'elle confèrera au gouvernement du Dominion les moyens d'obtenir le renouvellement du traité. Le traité avait permis aux basses provinces d'accroître sans cesse leurs échanges avec les États-Unis en y exportant du charbon et du poisson qu'elles pouvaient vendre facilement. Depuis, l'exportation de la houille notamment, a beaucoup diminué.